Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 11 Chaâbane 1444
3 Mars 2023

N° 27

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires 479
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 479
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce 480
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 487
Homologation de résolutions 487
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 488
Avis aux créanciers 494
Convocations
Sociétés anonymes 495
Sociétés à responsabilité limitée 497
Actes Administratifs
Avis au public 498
Divers
Avis au public 498

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Nom de la société à constituer : entreprise privée local "Arrosoir erradhaa"

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : 12 mille dinars, la part est de 200 dinars

L'adresse désignée pour l'évasion : Erradhaa est

Sujet : Emballage et fabrication de produits agricoles

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de statuts types : 22 février 2023 Cour de première instance, Sidi Bouzid

Le nombre d'action à souscrire et leur contrepartie en numéro, ainsi que : 12 milles dinars.

Le montant devant être payé immédiatement : 60 actions.

La valeur nominale des actions à émettre : Sous la forme de l'entreprise privée, la société réalise chaque année des bénéfices ou des excédents nets de comptabilité

- 15% sont alloués sous forme d'épargne jusqu'à 60% du capital de l'entreprise privée locale

- 20% alloue les activités sociales, culturelles, environnementales et sportives.

- Les bénéfices ou excédents restants peuvent être distribués dans un pourcentage de 35% au maximum de la décision de l'assemblée générale.

- Il utilise ce qui est plus que cela pour développer leurs activités et les développer localement.

Le nom de l'agence de l'institution bancaire dans laquelle seront déposés les fonds provenant de : la succursale nationale de la Banque agricole - Al-regueb.

Terme ouvert pour l'abonnement : Du 27 février 2023 au 5 mars 2023

Modalités de convocation de l'assemblée générale constitutive et lieu : école Al Houda la délégation de Sidi Bouzid sera annoncée dans la délégation de Regueb Sidi Bouzid.

Fondateurs :

Akermi Bouzayani : (président du comité fondateur)

Najeh Ben Bouzidi Bouzayani : (membre)

Aymen Ben Bachir Bouzayani : (membre)

Mahamed Sghaier Ben Abdallah Bouzayani : (membre)

Najeh Ben Ilbourni Bouzayani : (membre)

Les personnes désireuses de participer à la constitution de la société déposent leurs demandes auprès des fondateurs de la société et au lieu désigné par eux à cet effet, au moyen d'une pièce de participation à la disposition des fondateurs, après examen du projet de statuts de la société.

2023X00279SODB1

Constitution d'une Société Communautaire

Nom de la société : La Société communautaire régionale Tounes Elmezyena

Type d'entreprise : Régionale.

Le montant du capital souscrit : 20 000 dinars

Siège social et adresse : Rue 42355 El Agba Tunis Tunisie

Sujet : Propreté, hygiène et réaménagement

Période prévue de l'entreprise : 99 ans.

Date de dépôt du contrat constitutif : Tribunal de première instance de Tunis le 24/02/2023 sous le numéro 04

Domaine juridique : 50 actions correspondant à 200 dinars à raison de 400 dinars pour chaque personne jusqu'au 30 Mars 2023.

La souscription : Agence BNA Avenue de Londres Tunis au compte numéro : 590300704803210045844 2

Convocation : sur annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Fondateurs : Mehrez Bouallegue, Marwa Ghazouani, Mouhamed Missaoui, Yassmine Ben Mouhamed, Saber Ben Slema.

2023400463SODB1

Constitution d'une Société Communautaire

- Nom de la société : ELATTAA - Transport

- Type d'entreprise : Régionale.

- Le montant du capital souscrit : 20000 dinars

- Siège social et adresse : Rue 42355 El Agba Tunis Tunisie

- Sujet : Transport

- Période prévue de l'entreprise : 99 ans.

- Date de dépôt du contrat constitutif : Tribunal de première instance de Tunis le 24/02/2023 sous le numéro 05

- Domaine juridique : 50 actions correspondant à 200 dinars à raison de 400 dinars pour chaque personne jusqu'au 30 Mars 2023,

- La souscription : Agence BNA Avenue de Londres Tunis au compte numéro : 5903007048032100458539

- Convocation : sur annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

- Fondateurs : Karim Aloui, Hatem AlAbidi, Sadok Fehri, Zied Fehri, Amine Makadmi.

2023400464SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

GS1 Tunisia

Identifiant Unique : 0032995E

Société anonyme

Au capital 1000.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Suivant Procès-verbal du conseil d'administration en date du 27 février 2023 enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis 1er Bureau Tunis en date du 27 février 2023 quittance n° M028682 sous le

n°23801475, dont une copie a été déposée auprès du Registre national des entreprises le 28 février 2023 sous le N° 202349659.

Il a été décidé :

- La nomination de Mr Elyes BEN AMEUR Directeur Général de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

- La nomination de Mr Hédi BACCOUR président du conseil d'administration.

2023T00218SANB2

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Société anonyme en liquidation

Identifiant unique : 0510392V

Siège social selon RNE : Avenue Hédi Chaker n° 92-94 Tunis

Suivant le PV de l'AGE réunie le 23/01/2023 et enregistré à la recette des finances de rue d'Autriche sous le n°23700875, Quittance n°M014501, il a été décidé l'ouverture de la phase de liquidation de la société suite à l'obtention de l'agrément du CMF ainsi que la nomination de Mr Aymen EL ABED comme liquidateur de la société. Une copie du PV a été déposée au registre National des Entreprises sous le numéro 202344826.

Le liquidateur informe tout intéressé que les notifications, les avis et les autres correspondances à envoyer à la société pendant la phase de liquidation seront reçus dans son bureau à l'adresse suivante : Cité Ennasr 01 - Résidence EL BADR, étage 05- A52 - Avenue Hédi Nouira - CP 2037.

2023R00446SANB2

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société Anonyme

Capital : 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0012134D

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Abou Nawas de Gestion Touristique qui s'est tenue le Lundi 17 octobre 2022 à 10 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, et en utilisant les technologies de communication audiovisuelle, enregistré à la recette des finances les Berges du Lac de Tunis le 30/11/2022 sous le N°22705365, quittance N° M008345, et dont un exemplaire a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises en date du 08/02/2023 sous le N°202339006, il a été décidé ce qui suit :

1. Approbation de la réduction du capital social.

2. Mise à jour des statuts de la société.

3. Pouvoirs pour formalités.

2023400473SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

IFFCO TUNISIE DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée

Capital social : 250.000 Dinars

Route de Moureddine - Km 3,5 - Sousse Erriadh - 4023 Sousse

I.U : 1072091A

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 26/12/2022 (enregistré à la recette des finances de Oued Ellil, le 8/2/2023 sous n°QM009666 En°23700307)

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31/12/2021

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 26/12/2022 (enregistré à la recette des finances de Oued Ellil, le 8/2/2023 sous n°QM009669EN°23700309) et suivant les statuts mis-à-jour du 26/12/2022 (enregistrés à la Recette des Finances de Oued Ellil, le 8/2/2023 sous N°QM009667EN°23700308)

Les associés approuvent les statuts mis-à-jour.

Dont un exemplaire des P.V et des statuts mis-à-jour a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1072091A le 21/2/2023 sous dossier n°202345046.

2023400469SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 13/02/2023, enregistré à la recette des finances Rue EL Jazira Tunis le 15/02/2023, quittance M010937 enregistrement n°23200483, la société ESSARAYA représentée par son gérant Mr Mounir Baouab, MU0383703, ayant son siège au n°06 Rue ben Mahmoud Tunis, a vendu à Mr Mohsen Makhlouf, le fonds de commerce «Café Touta» et un espace d'activités artisanales avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis au n°07 rue Ben Mahmoud Tunis.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur ayant son domicile élu à l'agence de voyages Hope Travel sis au n°56 Rue Iran Lafayette 1002 Tunis, dans un délai de 20 jours de sa publication dans le journal officiel.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 22/02/2023.

2023T00200FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 8 février 2023 enregistré à la recette des finances rue Ghandi le 16 février 2023 sous le n°23200658, quittance n°16935 rédigé par Maître Brahim Bennour avocat son bureau sis à la rue Mongi Slim n°63 Tunis.

Mme Naima bent Hsouna Sdiri a vendu à Mr Radhouane Ibrarou demeurant à Tunis le fonds de commerce - Exploité pour tout commerce - sis au local n°03 immeuble Sindibad Tunis avec tous les éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains de Mr Radhouane Ibrarou à l'adresse suivante : 05 rue la

Valette Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Essabah.

2023T00208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette le 29/6/2022 sous le n°22205003 quittance 102296, Tarek GURIRA, demeurant à 01 rue de Jérissa Le Kram ouest. A vendu la totalité de fonds de commerce sis au coin. des rues de l'Or et de l'Argent Le Kram ouest, à Mohammed BETTARCHA demeurant à 04 bis Parc de jardin Le Kram ouest. Les oppositions se feront à l'adresse du fonds de commerce Les délais légaux, sachant que cette annonce est publiée au journal Achourouk le 28/02/2023.

2023T00209FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente daté du 30/01/2023 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 8/02/2023 sous le n°23200412 quittance n°M09132 Mr Hichem Bejaoui a vendu à Mr Fehmi Meguri tout le fonds de commerce sis à la rue 62126 n°30 El Omrane Supérieur exploité comme café.

Toutes oppositions seront déposées chez Me Mohamed Amine Ben Saad son bureau sis au n°09 bis rue Niger Tunis pendant 20 jours de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 25/02/2023.

2023T00210FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Fakher Belghith Avocat à la cour de cassation daté le 15/02/2023 enregistré à la recette des finances Cité administrative de l'Ariana le 16/02/2023 quittance M018941, enregistrement 23201191. Monsieur Nour Eddine Ben Jeddi c.i.n n°01812589 a cédé à Monsieur MAJD EDDINE ABAYDIA c.i.n n°13602199, le fonds de commerce exploité aux deux locaux communiquant n°46 et 47 sis à la rue Mondes France marché central l'Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels, enregistré au registre national des entreprises sous les n°0274393 B.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au JORT à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk paru le 27/2/2023.

2023T00211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Kelibia le 10/02/2023 sous le n°23200427 quittance n°M010789 Mme Fatma Bent Ibrahim Rezgui a vendu à Mr Ahmed Ben Mohamed Benrejeb la totalité du fonds de commerce exploité pour tout genre de commerce dans le local situé à l'avenue Habib Bourguiba n°1 bis Kelibia.

Les oppositions doivent être adressées chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 01/3/2022.

2023T00214FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Carthage - Byrsa le 22 Février 2023, Quittance N° M023130, enregistré sous le N° 23200555, paru au journal quotidien «El Sahafa» le 24 Février 2023, la société «FRIGOLO» MF 0508601N/A/M/000 représentée par son Gérant Monsieur Tarek TLATLI, sise au centre commercial Carthage Dermech - Tunis, a cédé à la société «GENERAL FOOD AND BEVERAGE» MF : 1591039K/A/M/000 représentée par son Directeur Général Monsieur Elyes DEROUICHE dont le siège social est au 11, rue des entrepreneurs, 21 Aéroport - Tunis, la totalité de son fonds de commerce exploité comme étant un Fast food au centre commercial sis à Carthage Dermech, Tunis.

Les oppositions seront acceptées dans le siège susvisé de la société General food and beverage dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution au journal officiel de la République Tunisienne.

2023T00217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé rédigé par Maître Faouzi Romdhani avocat à la cour de cassation (MF 000PA793429/K) du 17/02/2023 enregistré à la RF de La Goulette le 23/02/2023, Q 23948, N° 23201432, Mr Mouhamed Ben Abid Jdidi titulaire de la CIN N°07883048 demeurant résidence Narjess l'appartement 35 étage l'Aouina Tunis, cède à Mr Waheb Ben Taher ben Hafidh Khchini titulaire de la CIN N° 02535034 demeurant à Khchainia Soug Sebet Jendouba, la totalité du fonds de commerce destiné en un café, sis à résidence Jawhara local N° 6 L'aouina.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de l'acheteur à son adresse dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah du 28/02/2023.

2023T00222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances rue d'Autriche en date du 15/02/2023 quittance n°M013773 enregistrement n°29200836, la société inter media system représentée par son gérant Mr Mohamed Mouldi Chokhaoui a cédé le fonds de commerce exploité pour tout commerce dans local sis au 31 rue Sidi Sofiene, avenue Londres Tunis, à Mr Mohamed Jamil ben Lasaad Ben Mohamed Chanchebi.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours suivant la date de la publication du présent avis au JORT.

2023T00223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de rte Ain Sfax, le 16/02/2023, N° de quittance M012364 N° d'enregistrement 23200806, Madame Karima Derbel, CIN n°01162963, Matricule fiscal 1544904/N/N/C/000, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à la vente volailles et dérivés dans le local sis à la Rte Ain km 6.5, markez Malaa, Sfax.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 23/02/2023.

2023R00440FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Tabarka le 23/01/2023 quittance sous le numéro 232000125 n°M003705 Monsieur Mohamed Ali Boulehmi titulaire de la CIN n°07751142 daté le 26/9/2019 a vendu à monsieur Soufien Amri titulaire de la CIN n°07766571 daté le 31/8/2005 la totalité du fonds de commerce affecté comme pizzeria sis à l'avenue Habib Bourguiba Tabarka. Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours dès la publication, de cette vente au JORT chez le rédacteur du contrat Maître Hmissi Wadii sis au 23 rue Hédi Chaker Tabarka Jendouba.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux (le Quotidien, Achourouk) le 5/02/2023.

2023R00441FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté du 8/2/2023, enregistré à la recette des finances de Médenine en date du 9/02/2023 sous le numéro 23200702 quittance n°M014003.

Monsieur Naser Ben Omar Guemri demeurant à cité el waha Ghomrassen Tataouine a cédé à Madame Kaouthar ben Issa Khobzi demeurant à Om Tamer Médenine, l'ensemble du fonds de commerce sis à la Route Ben Khedech Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur du fonds de commerce à la rue Ben Khedech Médenine et ce dans un délai maximum de vingt jours (20) à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 25/2/2023.

2023R00449FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P du 10/02/2023 enregistré le 14/02/2023 sous le n°23200408 quittance n° M010137 recette de Dar Chaaban El Fehri messieurs Wassim Ben Karam et Soufiene Kacem (M.F 1427569P) cèdent le fonds de commerce sis à la rue de l'environnement Dar Chaaban El Fehri Nabeul à la société DOSTLAR en cours de constitution représentée par monsieur Montasar El Chmengui (CIN n°06403932) les oppositions seront recevables dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT entre les mains de Maître Bahroun Naoufel 155 Av Habib Bourguiba Nabeul.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Elchourouk» le 23/02/2023.

2023R00451FCCC2

Avis de désistement

Par acte sous seing privé en date du 28-01-2023 enregistré le 6-02-2023 sous le numéro 23200089 à la recette des finances Ghomrassen quittance n°M002376 monsieur Fourti Hachmi se désiste au profit de monsieur Boubahri Mohsen la moitié du fonds de commerce sise à l'Avenue Habib Bourguiba Ghomrassen dont le registre de commerce n°A21113262018, activité Café. Cet avis a été publié au journal «Anouar» le 17-02-2023.

Les oppositions se font entre les mains de monsieur Boubahri Mohsen dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis.

2023R00452FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 26/12/2022, enregistré à la recette des finances, Hammamet le 02/01/2023 sous le N°23200017 Quittance M000565 La Société Room Food a vendu à la société Kamel Mazlout OR KMG l'ensemble du fonds de commerce constitué du local sis à La Rue Ali Balhawene Hammamet avec ses éléments corporels et incorporels pour un prix de 30.000 DT.

Les oppositions légales seront reçues à l'étude de maître Hichem Hajri sis au 166 avenue Habib Bourguiba immeuble la tour d'argent Nabeul.

Le présent avis est paru aux journaux Le Quotidien et Echourouk mercredi le 22/02/2023.

2023R00454FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 08/02/2023 enregistré à la recette des finances de Radés en date du 08/02/2023 sous le n°23200476, Mr Mansouri Aymen a vendu à Mr Ghribi Amir le fonds de commerce à usage de restaurant, jus et glaces sis à 17 Avenue de la République Radés.

Les oppositions seront reçues par l'acquéreur à 34 rue Hédi Chaker Ben Arous et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Achourouk le 25/02/2023 p.14.

2023R00455FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 17/01/2023 enregistré à la recette des finances de la nouvelle medina en date du 20/02/2023 sous le n°23200979, Madame Jmaa Jouda a vendu à Madame Samoudi Amel et Madame Samoudi Soumaya le fonds de commerce à usage de commerce en tous genres sis au 27 rue Ibn Arafa Ben Arous.

Les oppositions seront reçues par les acquéreurs au 27 rue Ibn Arafa Ben Arous et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Un avis a été publié dans le journal Achourouk le 25/02/2023 p.14.

2023R00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP signé le 07/02/2023 et enregistré à la recette des finances Hammamet le 13/02/2023 sous le n° 23200868 quittance n°M023231 Mr. Bilel Nouisser titulaire de la CIN n° 09807699, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à Mrezgua, route de Hammamet, et ce à Mr. Elkamel Ebdelli titulaire de la CIN n° 04227848.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de Mr. Adel Bouguerra, Avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est sis à l'Av. Habib Bourguiba n° 79, Nabeul, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours qui suivent la date de la présente publication.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Achourouk» du 26/02/2023.

2023R00457FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte enregistré à la Recette des Finances la Goulette sous le numéro d'enregistrement 23201316 et quittance n°22118. La société la rambla, une SARL, représentée par son gérant Mme Lobna Mahjoubi a vendu à la Société Swiss Lounge, une société en cours de constitution, représentée par son gérant Chrif Bilel un Fonds de commerce exploité au local 12 rue el Wahat, cité el Wahat Laouina avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'il y a lieu doivent être faites à peine de forclusion dans les vingts jours qui suivent l'apparitions du présent avis au JORT, entre les mains de Maitre Samira Rouissi Bureau impasse n°2 Rue des Tanneurs, Tunis.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Alchourouk datés du 28/03/2023.

2023R00460FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 21/02/2023 à la recette des finances de Mégrine, quittance n°M017630 enregistrement n° 23201038 Mme Khadija Troudi avec une procuration de ses fils Walid et Ali et Mahmoud Troudi a vendu à Mr Abbes Trifi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Vente produits alimentaires, sis au 17 rue Naceur Bey Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 25/02/2023.

2023R00462FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte de vente de fonds de commerce signé le 16 février 2023 et enregistré à la recette des finances d'Hammam-Lif le 17 février 2023 sous le numéro 23200462 reçu numéro 011019 madame Sara bent Masseoud ben Salah Sehli CIN numéro 07114617 son adresse avenue Mohamed 5 cité bassatine 2 Boumhal gouvernorat de Ben Arous inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1429829Z, a vendu à la société MED-COAST représentée par son gérant monsieur Belhassen Kerkeni CIN 09600842 SUARL inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1530128Y demeurant à 147 avenue de Carthage Hammam-Lif gouvernorat Ben Arous, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux exploité pour le commerce des produits cosmétiques et parfums, sis à l'avenue Mohamed 5 Boumhal bassatine gouvernorat Ben Arous (qui existe exactement au croisement de la rue des jardins et avenue Mohamed 5, local numéro 2 ayant comme superficie 20 mètres carrés à peu près). Les éventuelles oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne au cabinet de maître Maher Somai avocat à la cour, sis au 34 rue d'Alger Hammam-Lif 22614222.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 24 février 2023.

2023R00466FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 20 février 2023 enregistré à la recette des finances de la Chebba le 20 février 2023 sous le numéro 23200267 (quittance n°M008565) Monsieur Abdelmagid Ben Mansour Gomri a vendu à Monsieur Ghaith Gomri le fonds de commerce exploité à cité commerciale (boutique n°01) situé à la rue de la grande mosquée à la Chebba dans le commerce des accessoires des voitures.

Toute opposition doit être reçue au domicile du fonds de commerce dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Echourouk n°11490 du 24 février 2023.

2023S00241FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 16/11/2022 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 17/12/2022 quittance n°MO71767, n° d'enregistrement 22202190, Mr. Lazhar Kooli (C.I.N n°04007433) a vendu à Mr. Chaouki Lahdhiri (C.I.N n°06781243) la totalité du fonds de commerce sis à la rue Hanibal à Ksar Hellal exploité pour toute activité commerciale, et ce moyennant le prix de cinquante milles dinars.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur Chaouki Lahdhiri à son domicile est sis à la Rue de Kanada Ksar Hellal dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 23/02/2023.

2023S00243FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 16/11/2022 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 17/12/2022 quittance n°MO69063, n° d'enregistrement 22202074, Mr.Lazhar Kooli (C.I.N n°04007433) a vendu à Mr. Chaouki Lahdhiri (C.I.N n°06781243) la totalité du fonds de commerce sis au marché central à Ksar Hellal exploité pour toute activité commerciale, et ce moyennant le prix de vingt milles dinars.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur Chaouki Lahdhiri dont son domicile est sis à la Rue de Kanada Ksar Hellal dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» le 23/02/2023.

2023S00244FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 13/02/2023 et enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 14/02/2023 sous n°23201067 Quittance n°19538, Lotfi Hermasi CIN n°09348464, a vendu à Ahmed Jghame CIN n°09344463, la totalité du fonds de commerce situé à la boutique n°1 rue Maamoun Hammam Sousse. Les oppositions doivent être faites entre les mains du vendeur à l'adresse du fonds de commerce situé à la boutique n°1 rue Maamoun Hammam Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Publier au journal Echourouk du 25/02/2023.

2023S00245FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Monastir le 24/11/2022, sous le n°22207216, quittance MO67725 Monsieur Sahbi ben Ahmed Majdouba, titulaire de la CIN n°04090466 vend à Monsieur Sofien Ben Mohamed Salah Jawadi titulaire de la CIN n°00383928 et Monsieur Bouraoui Douaieb, titulaire de la CIN n°06898442, la totalité du fonds de commerce exploité au commerce d'artisanat sis au n°23 L4 Monastir centre Monastir.

La vente est publiée dans le journal «le quotidien» du 13/01/2023.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acheteur Bouraoui Douaib, sis au N°23 L4 Monastir centre Monastir.

2023S00247FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé le 06/02/2023 et enregistré à Sousse monsieur Yassine Helali vend le fonds de commerce à monsieur Marwen Krifa avec tous ses éléments matériels et moraux sis à l'avenue Abou Hamed El Ghazali Sousse «Boutique Yassine».

Les oppositions peuvent être faites des la publication de cette annonce au JORT et au domicile du maître Saouli Naceur avenue Tahar Sfar Sousse.

Cette annonce a déjà été publiée au quotidien «Echourouk» du 28/02/2023.

2023S00253FCCC2

Vente d'un fonds commercial

Mohamed al-Hadi al-Harmasi annonce qu'il a acheté le fonds de commerce (fast Food) avec tous ses éléments matériels et immatériels pour un montant de 20 mille dinars, exploité dans le local commercial situé dans le quartier Sath Jaber Monastir, d'Ashraf Bader-Eddine, selon le contrat enregistré à la recette des finances de Monastir le 17/02/2023 sous le N°23201298, QM012037.

Les objections sont acceptées entre les mains du vendeur, dans un délai maximum (20j) à compter de la date de publication de la présente notification au JORT et cela a été publié dans les deux journaux Al-Shorouk et le Quotidienne le 22/02/2023.

2023S00257FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Mr Walid ben Najib ben Ettaher Kammoun avise que sa mère Salma bent Ettaoufik ben Mahmoud Chaaben lui a donné la totalité du fonds de commerce d'un salon de thé objet de son identification fiscale 000CAl460563/Z sis à l'avenue Mohamed Jmal Etteboulbi Gremda Sfax avec tous ses composants moraux et corporels. La valeur du don est déterminée à vingt mille dinars selon acte de donation dressé par les notaires Wassim, Karoui, et Mourad Chtourou daté du 24/12/2022 enregistré à la recette des finances rue Larbi Zarrouk le 27 Janvier 2023 n°M005313.

Les oppositions doivent parvenir au bureau du Notaire Wassim Karoui sis à la rue des Notaires Kassriat El Ochor n°2 dans un délai de 20 jours de la date de la parution du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne. Toute opposition hors délai sera rejetée. Ce même avis été publié au journal quotidien Echourouk en date du 23 février 2023.

2023X00265FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Diar el Wafa Sfax le 9/02/2023 sous le n°23200826, Mr Kthiri Nader a vendu à Mr Jmai Abderrahim, la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue Majida Boulila imm el AMEN magasin n°10 et 11 Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès du Maître Ghamgui Hatem. Sis à la rue de Habib Bourguiba imm intilaka Bloc D 6ème Etage Bur n°6 Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien du 22/02/2023.

2023X00276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 18 Janvier 2023 rédigé par Maître Atef Gargouri Avocat à Sfax Rue Habib Maazoun N° 55 enregistré à la recette des finances Route de Tunis à Sfax en date du 24 Janvier 2023 N° de la quittance M0009943 N° de l'enregistrement 23200280 la société Group Health Care Keskes, siège social Route de Tunis km 4 Sfax Complexe Ibn Nafis capital 40.000 D inscrit au registre national des entreprises ayant un identifiant unique N° 1679904H a vendu sous toutes les garanties de droit et de fait la totalité du Fonds de Commerce avec tous ses éléments matériels et immatériels dont notamment la clientèle, le nom commercial, le droit au bail, le matériel, l'achalandage consistant en un magasin ouvrant sur la Route de Tunis Km 4 de 68 m2, et un magasin ouvrant sur la Route de Tunis Km 4 de 32 m² appartenant à la dame Monia Fourati à la Société SOCIETE SH LUXE PARA SARL au capital de 20.000 Dinars inscrite au Registre National des entreprises ayant un identifiant unique N° 1804271 A.

Le domicile élu est situé au bureau de Maître Atef Gargouri Avocat à Sfax Rue Habib Maazoun N° 55 où est déposée une copie originale du contrat de vente du fonds de commerce.

Les oppositions sont reçues au domicile élu chez Maître Atef Gargouri durant le délai légal de 20 jours au maximum à partir de la date de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal quotidien Echourouk le 25 Février 2023.

2023X00283FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte édité par Maître Afef Dridi en date du 11/01/2023 enregistré le 14/02/2023 à la recette des finances Manouba n°23200686, quittance n°M012447, Mme Hajer Balti épouse Kouki a cédé à Mme Basma Ganfeli la totalité du fonds de commerce du local sis à l'Avenue 02 Mars N26 rez-de-chaussée, Sidi Omar Manouba, qui correspond à un Jardin d'enfants et Garderie, nommé «DONIA ATFEL» les oppositions sont reçues dans les délais légaux au local du Fonds de commerce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet extrait au Jort.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux : Essabeh et Le Temps du 26 Février 2023.

2023400459FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé enregistré à la recette des Finances Denden, le 21/02/2023, quittance n°M014617, enregistrement n°23200702, Monsieur Najd Ben Noureddine Ben Othmen, domicilié à la cité Ennasim Tbolbech, Mornaguia, Manouba, a cédé à la société «Qalam Digital Network», SARL, en cours de constitution, représentée par son gérant Monsieur Ahmed Ben Abdelkarim Ben Slimane, domiciliée à l'adresse de ce dernier sise à la rue Ahmed Chaouki, Cité Echorta, Denden, Manouba, la totalité du fonds de commerce consistant dans une librairie-papeterie, avec tous ses éléments matériels et incorporels, sis au 14 avenue du Grand Maghreb Arabe, Manouba.

Les oppositions doivent être notifiées dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne chez Monsieur Ahmed Ben Abdelkarim Ben Slimane, domicilié à la rue Ahmed Chaouki, Cité Echorta, Denden, Manouba.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Assahafa et La Presse, parus le 24/02/2023.

2023400465FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 22/12/2022, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk le 5/01/2023 sous le n°23200063 et le reçu n°M001550, Mr Yassine Tiwejni titulaire de la CIN n° 13454918 délivrée le 14/02/2015 a vendu avec toutes les garanties effectives et juridique tout le fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba Houmt Souk Djerba, et exploité en vente et maintenance matériel et accessoire informatique et électroménager, comprenant la clientèle et l'achalandage qui lui sont rattaché, l'installation et le mobilier, à Mme Rahma bent Sadok Ben Daamer.

Cette vente est publiée au journal le Quotidien du 14/02/2023.

Toute opposition sera reçue entre les mains de l'acheteur du local au fonds de commerce dans les 20 jours à partir de la date de la parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

2023400468FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à Raoued le 21/02/2023 sous le n° 23200951 quittance n°M024045, Khaled Dabboussi, vend à Moncef Touati, n° CIN 07377744, la totalité du fonds de commerce sis à la rue el Mourouj n°4 cité el Ghazela ayant RNE n° 0288335N, a pour activité Boucher pour le prix de vingt Mille dinars consigné chez le vendeur.

Les oppositions doivent être adressées à maître Mounir Baccouche à Immeuble Narcisse, Appt 8/5 Rue du Japon, Montplaisir, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa le 01/03/2023.

MF : 433953Z/N/P/000

2023400471FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 20/02/2023, enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 21/02/2023 sous le N° 23201370, quittance N° 23174. Monsieur, Sabeur Ben Ahmed Ben Ali Mchabet a cédé à Madame Sabrine Ben Ali Haouari épouse Mohamed Aymen Baatout le fonds de commerce sis au 21 Rue Osman Bahri Ain Zaghouan La Marsa - Tunis 2046 destiné à exercer tout type de commerce.

Toutes les oppositions seront reçues au cabinet de Maître Sofiene Ben Hadj Mohamed avocat à la cour sis au 67 Rue Alain Savary Résidence les jardins II - Bloc A- 3ème étage App 1-3 Tunis.

Cet acte a été publié au journal "Essahafa" en sa version n°10503 du 25/02/2023.

2023400474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 13/02/2023 et enregistré à la recette des finances Quai Tarek Ibn Zied le 16/02/2023 quittance n°M016034, enregistrement n°23201066. Mr Ahmed Falfoul demeurant rue Hsine Ghouaiel Menzel Jemil, a vendu à Mr Ghozzi Othmen ET Mr Ghozzi Ghaith chacun pour moitié, demeurant 10 rue La Goulette Bizerte, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à la rue Thaalbi n°4 Bizerte et dont l'activité actuelle est la vente de jus, café et gâteaux, pour un prix total de trente sept mille dinars.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat de vente du fonds de commerce maître Hajjem Sofien dans son cabinet sis 1 rue Moncef Bey Bizerte dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT.

Le présent avis a été publié au journal quotidien en langue arabe "Echourouk" et au journal quotidien en langue française "Le quotidien" parus le 23/2/2023.

2023400478FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

(Gérance Libre)

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 6/02/2023, enregistré à la recette des Finances rue Habib Thameur Tunis en date du 20/02/2023, sous le n° de quittance M012047 et N° d'enregistrement 23300802, Monsieur Othman Majoul a loué à Moncef Majoul tout le Fonds de Commerce, de vente de denrées alimentaires situé au magasin commercial numéro 92 sis au Marché Central de Sidi al-Bachir Tunis, pour une durée de (01) année, renouvelable, à compter du 06 février 2023 jusqu'au 5 février 2024.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 25/02/2023.

2023T00213FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 09/02/2023 et enregistré à la recette des finances de Béja le 13/02/2023 quittance M010003 N° d'enregistrement 23301075 Monsieur Ali Ben Bechir Whechtati agissant en tant que gérant des affaires de la famille du Feu Saïd Trabelsi et sa veuve Akri Rezgui a loué à Mme Marwa Bent Hassine Amdouni la totalité du fonds de commerce exploité dans la boulangerie sise à rue Youssef Limam Béja.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de locatrice dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée dans le journal quotidien le 01 mars 2023.

2023T00216FCCC3

Location gérance libre

Suivant contrat de location de gérance libre enregistré à la recette des finances d'Ariana le 16/11/2022 quittance n°123684, enregistrement n°22309199 Mme Azza Ben Jemaa a loué à la Sté Traiteurs EAT BOX représentée par sa gérante Thouaiba Ben Haj Yahia le local commercial sis 40 avenue de l'environnement 2036 La soukra Ariana entant que gérance libre exploité entant traiteur.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à l'adresse du local commercial dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 28/02/2023.

2023R00447FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 12/10/2015 et enregistré à la recette des finances de Houmt Essouk Djerba le 23/02/2016 sous numéro 16300632, quittance MO16119, Mme Latifa

Tourki titulaire de la CIN n°05736973, a loué le fonds de Commerce lui appartenant, destiné à tout commerce, exploité dans le local sis à la rue 20 Mars Tawrit Houmt essouk Djerba avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme Amel Lahrabi titulaire de la CIN n°09119321 exploité et ce pour 2 années renouvelables du 01/3/2016 au 28/02/2018. Cet avis est publié aux journaux quotidiens As-sabah et Le Temps parus le 17/02/2023.

2023X00278FCCC3

Location de fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Habib Thameur, Tunis le 20/02/2023, sous le n°23300812, quittance n°M012232, Monsieur Afif Ben Ghorbal, titulaire de la CIN n° 05155184 a loué à Monsieur Chakib Dabbek titulaire de la CIN n° 04901684, en sa qualité de Gérant de la Société WITHNET en cours de constitution l'ensemble du fonds de commerce sis à N° 33 Rue des Salines - Appt 10 - 1002 Tunis, avec tous ses éléments matériels et immatériels et avec toutes les garanties légales, Fonds de commerce destiné à l'activité de Services Informatiques.

Les oppositions sont acceptées à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication du présent avis au JORT.

Cat avis a été publié au journal Echourouk en date du 28/02/2023.

2023400472FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndicat national des contrôleurs de la circulation aérienne

Vu le procès-verbal de la réunion de 9 février 2023 enregistré à la recette des actes judiciaires (Ben Arous) sous le n°45937, reçu n°1447, il a été convenu de constituer une organisation syndicale pour les contrôleurs de la circulation aérienne sous le nom du syndicat national des contrôleurs de la circulation aérienne, dont le siège est sis à l'aéroport Tunis Carthage.

Les membres du bureau exécutif :

- Naouali Riadh
- Ben Amara Jouda
- Sakouhi Adel
- Yaakoubi Chiraz
- Arfaoui Mondher
- Hadj Amor Faker
- El Abed Hamdi
- Jarray Mohamed
- Louati Aymen.

2023R00450APSF1

Constitution du groupement de développement Agricole et de pèche

Suite à l'assemblée constitutive du 02/02/2023 enregistrée à la recette des finances de Jebeniana n°23700397 quittance n°M012004 du 22/02/2023 il a été constitué un groupement de développement de pèche artisanale à BELYANA délégation EL AMRA :

Président : Ahmed Adouani

Trésorier : Jomaa Malik

Siège : Beliana Est

Zone d'intervention : Groupement Délégation El Amra.

2023R00453APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : JAD

Objet : Culturel et de loisirs

But : Contribuer au développement et la solidarité dans tous les domaines, guider les jeunes et les enfants dans le domaine scientifique et culturel, participer à des festivals, des activités culturelles et des manifestations, tout en menant des activités récréatives, et établir des relations avec des associations et organisations similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Siège : Menzel Fersi- Rue Ennassim-Moknine- Monastir

N° et Date du dépôt : RR385957861TN du 20/01/2023

Président : Karem Ajimi

Vice-présidente : Chama Bettaieb

Secrétaire générale : Aida Ben Abdallah

Secrétaire générale adjointe : Rihab Ajimi

Trésorière : Karima Ahmed.

2023S00248APSF1

Avis

Nom de l'association : «Délégation Tunisienne de La renaissance Française - Culture - Solidarité – Francophonie»

Objet : Scientifique et Culturel

Objectifs : Encourager les compétences opérant dans différents domaines scientifiques et culturels qui ont participé à l'épanouissement de la science en langue Française et la diffusion de la valeur de la Francophonie

Lieu : Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Mahdia Campus Universitaire Route de Rejiche Mahdia 5121

Président : Hédi Ben Mansour

Secrétaire général : Mohamed Haj Massoud

Trésorier : Salem Fathallah

2023S00255APSF1

Homologation de résolutions

Election d'un nouveau comité directeur du syndic des propriétaires de la résidence

Essalem cité olympique 3 cité el khadhra 1003 Tunis

Suivant le PV de l'assemblée générale ordinaire du syndic des propriétaires, en date du 16 Octobre 2022 enregistré à la recette des finances de La Charguia Tunis sous le numéro 23800264 quittance

M007652 du 11 janvier 2023 et enregistré à la municipalité de Tunis direction de la santé en date du 16 février 2023 sous le numéro 227 et à la décision de la municipalité direction de la santé d'approuver le PV de l'AGO enregistrée sous le numéro 381 en date du 17 février 2023, il a été décidé ce qui suit :

Dénomination : Syndic des copropriétaires de la résidence Essalem Cité Olympique 3 Cité El Khadhra 1003 Tunis.

Approuver à l'unanimité tous les points du PV de l'AGO.

Election d'un nouveau comité directeur constitué comme suit :

Président : Mr Mohamed Sadri Ben AZOUZ.

Trésorier : Mr Mohsen NOUASSER.

Secrétaire Général : Mr Béchir NEFZAOUI.

2023T00215APSF2

Election d'un syndicat de copropriétaires

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 27 novembre 2022, enregistré à la recette des finances de la goulette, Tunis en date du 28 novembre 2022, sous le numéro 22708523, reçu n° 143969, il a été décidé d'élire un nouveau bureau du syndicat des copropriétaires :

Nom : Syndicat Résidence Jupiter

Siège social : Avenue Alyssa Les Jardins de Carthage 1090

La présidente : Mme Sihem Bahri

Le trésorier : M. Abdelkrim Hanana.

2023R00445APSF2

Réélection d'un nouvel membre pour le Complexe de développement dans le secteur agricole et de la pêche à Rmadhenia

Délégation Chebika

Province de Kairouan

Date : 31/05/2022 Heure : 10h00 Lieu : Siège du complexe

Vu le procès-verbal de la séance en date du 31 mai 2022, enregistré sous le numéro de récépissé financier 1808653 Election d'un nouveau conseil d'administration pour le complexe de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche à Rmadhenia, en son siège situé à : Décanat de Jouaouda, Délégation de Chebika, Province de Kairouan.

La composition corporelle :

- M. Ezzeddine Bin Othman Segni : Président

- M. Walid bin Mohammed Jarray : Trésorier

- M. Fathi bin Abdallah Jarray : Membre

- M. Ridha bin Abdel Hamid Khadrawi : Membre

- M. Bilel bin Al-Shafei Al-Khiari : Membre

- M. Imed bin Abdel Aziz Segni : Membre.

2023R00448APSF2

Election des membres du Syndicat des propriétaires du Complexe Immobilier

Moulin ville centre

Il est situé à Rte de Tunis Km 1,5 Sfax

En vertu d'un procès-verbal issue d'une réunion constitutive daté du 26/01/2023 enregistré à la recette des finances Abou El Kacem Chabbi Sfax le 20/02/2023 sous le numéro 23800793 et quittance n°M018699 a été constitué le Syndicat des propriétaires du Complexe Immobilier Moulinville Centre situé à l'adresse sous-mentionnée.

Le comité est composé comme suit :

1- Mr. Adnen Boughzala : Président du Syndicat.

2- Mme Ikram Hamdi ép Zouari : Trésorière.

3- Mr. Hassen Ben Hmida : Adjoint du Président du Syndicat.

Mr. Nawfel Tounsi : Secrétaire général.

2023X00277APSF2

Syndic des copropriétaires de l'immeuble Palmier 2

Immeuble Palmier 2

Résidence Belvédère - El Menzeh6

En date du 11/3/2022 et à l'issue d'une assemblée ordinaire du syndic des copropriétaires de l'immeuble Palmier 2 dont le procès-verbal a été enregistré en date du 23/3/2022 à la recette des finances d'El Menzeh 6 Quittance 044754 enregistrement 22701924 et dont l'approbation de la Municipalité de l'Ariana a été délivrée le 25/01/2023 sous le numéro 435 et en vertu du procès-verbal en date du 16/02/2023 enregistré le 24/02/2023 à la recette des finances d'El Menzeh 6 Quittance 028113 enregistrement 23501593, ont été élus les membres du nouveau syndic des copropriétaires de l'immeuble Palmier 2 Résidence Belvédère El Menzeh 6.

Le bureau du dit syndic se compose comme suit: -Mme Sofia Smooli ~ Présidente

- Mme Lamia Haddad : Trésorière

- Mr Mourad Barouni : Membre

- Mr Sami Cherif : Membre

Le dit syndic a été élu au siège du bureau du syndic sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Palmier 3 de la Résidence sus indiquée.

2023400360APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après avoir réduit le prix de 40%

Sadok Zitoun

Avocat

6 Rue Sidi El Bechir Tunis

Tél : 98 961 427

M.F : PA0790735E

1) Les demandeurs : Les Héritiers de Yousef Frini et Zakia Sebii leurs Fils Foued Frini Chadia Frini Afef Frini et Hajer Frini domiciliée chez leur Avocat Maître Zitoun Sadok 6 Rue Sidi Bechir Tunis.

2) Les défendeurs : 1) Amel Frini 22 Bloc 4 Rue Jorjani Cité Mahrajene Tunis 2) Samia Frini 22 Bloc 4 Rue Jorjani Cité Mahrajene Tunis.

3) L'avocat responsable d'adjudication : maître Zitoun Sadok son bureau 6 rue Sidi Bechir Tunis.

4) Les immeubles objet d'adjudication : il s'agit de deux appartements à usage d'habitat le premier situé à cité Mahrajene et l'autre situé à cité olympique après avoir réduit le prix de 40% détaillé comme suit :

Immeuble n°1 :

«Objet de titre foncier n°45575 Tunis appartement à usage d'habitat n°29 zone Manazeh cité Mahrajene sis bloc k 4ème étage d'une superficie de 122 MC au bord de rue Jorjeni entrant par la porte principale se trouve un petit hall suivi d'un couloir ouvrant sur tous l'appartement à droite de l'intérieur se trouve un salon qui s'ouvre sur un balcon couvert à droite du salon se trouve la première chambre s'ouvre sur un petit balcon à gauche de l'intérieur se trouve la cuisine qui s'ouvre sur un balcon couvert une toilette suivie d'une salle de bain ensuite une deuxième chambre à l'extrême droite se trouve une troisième chambre ouvre sur un petit balcon. Cet appartement est loué aux tiers sans connaître la valeur.

Immeuble n°2 «objet de titre foncier n°157961 Tunis appartement à usage d'habitat n°2 zone Manazeh cité olympique sis bloc 45 1er étage d'une superficie de 100 MC en entrant à travers les escaliers à droite se trouve la porte principale où il y a un couloir ouvrant sur tous l'appartement à droite de l'intérieur se trouve un salon qui s'ouvre sur un balcon suivi par la première chambre et le devant est une salle de bain à gauche se trouve la cuisine qui s'ouvre sur un balcon suivi par une toilette et une 2ème et 3ème chambre. Cet appartement est loué aux tiers sans première la valeur locative.

5) Le montant d'ouverture d'adjudication après avoir réduit le prix de 40% concernant le 1er appartement cent trente cinq mille trois cent quatre vingt dinars 604 millimes (135380.604 D) concernant le 2ème appartement quatre vingt dix neuf milles deux cent trente dinars 586 millimes (99230.586 D).

Date et lieu d'adjudication : Mardi le 28 mars 2023 (28/3/2023) à 9 heures du matin à la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Tunis.

7) Conditions de visite des immeubles et consultation du cahier des charges : tous ceux qui veulent acheter peuvent visiter les immeubles dans les heures de travail administratif et consulter le cahier des charges au bureau de l'avocat poursuivant maître Zitoun Sadok à son bureau sis au 6 rue Sidi Bechir Tunis ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis où le cahier des charges est déposé.

La vente sera effectuée au dernier demandeur aux enchères qui sera effectuée à travers un avocat après le dépôt de tiers du prix à la caisse des dépôts et consignations ou présenter un chèque certifié ou caution bancaire irrévocable.

Les étrangers doivent en plus présenter les autorisations administratives nécessaire.

2023T00212VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Raja Chaouachi

Avocat à la cour d'appel

Rue Lac Victoria - Immeuble Lac des Cygnes Tour B - 1er Etage - Les berges du Lac - Tunis

Tél : 71 964 953

Le créancier saisissant : Radhouane Elaiba, titulaire de la CIN n°02972237 demeurant à résidence Lac des cygnes les Berges du Lac Tunis.

Le débiteur saisi :

Mr Ahmed Ben Mahrez Mejri, CIN 05090875 demeurant à la rue Ladhikia Nabeul 8000

L'avocat poursuivant : Maître Raja Chaouachi, Rue du Lac Victoria - Immeuble Lac des signes Tour B 1er étage les Berges du Lac.

L'immeuble destiné à la vente : L'immeuble dénommé "Elhedia" objet du titre foncier N°3188 Zaghouan sis à Ain El batoum Ennadhour Zaghouan se constituant de 4 parcelles n°749-748-574 et 618 d'une superficie globale de 3168m².

La mise à prix : la mise à prix de l'immeuble est fixée à (307.450,000 d).

La date de la vente : La vente aux enchères est fixée pour le lundi 3/4/2023 à 9h du matin et suivant au tribunal de 1ère instance de Zaghouan.

La visite des lieux : La personne intéressée peut visiter les lieux tous les jours.

2023R00443VEPA1

Vente immobilière

Maître Hmaed Chafik avocat à la cour d'appel sis à la place de la République Tajerouine Kef annonce qu'une vente immobilière sera effectuée à la chambre des ventes immobilières à la cour de 1ère instance du Kef le lundi vingt sept mars deux milles vingt trois (27/3/2023) d'une maison située à cité Errahba Tajerouine le Kef pour un prix de vente fixé à 78.820d000 fixé par expertise à par les frais légaux, la propriété mise en licitation par le jugement n°7020 de la cour de 1ère instance du Kef du 12/7/2021 entre héritiers Majid Khammassi : 1 Kalifa 2 - Allala 3 - Chadli 4 - Ramdane 5 - Heddi 6 - Mabrouka 7 - Mehria 8- Malika 9- Kafi 10 - Habiba 11 - Sonia 12 - Jalel 13 - Tarek 14 - Atef 15- Rihab leur adresse choisie sera au bureau de leur avocat à la place de la République Tajerouine Kef contre El Hédi Khammassi et Abdel Aziz Hidri.

La visite de la propriété mise à la licitation objet de l'adjudication est permise durant toute la semaine.

2023R00444VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Bahroun Naoufel

Avocat près de la cour de cassation

Adresse : 155 Av Habib Bourguiba 2ème étage Nabeul.

Tél/Fax : 72222405

M.F : 322395Z

1) Saisissant : Khaled Ben Daoud Ben El Béchir El Tarhouni, C.I.N 01807645 demeurant Av. de l'indépendance Hammamet Nabeul.

2) Saisi : Ammar ben Mustafa Abdelwahed demeurant 10 Rue du diamant El Zahra Ben Arous.

3) Avocat poursuivant : Maître Bahroun Naoufel 155 Av Habib Bourguiba Nabeul.

4) Désignation de l'Immeuble saisi : un immeuble immatriculé sis région «El Karouba» zone résidentielle connue sous le nom «Diamant» Est-ouest Hammamet son entrée est située à travers une route non goudronnée reliée du côté nord avec la route régionale n°28 vers Nabeul, appartenant au débiteur Ammar ben Mustafa Abdelwahed constitué de la totalité des 400 parts indivises (l'équivalent de 400 mètres carrés) objet du titre foncier 591098 Nabeul dénommé «NOZHA 82» superficie 7697 mètres carrés composé d'un terrain semi-rectangulaire incluant la totalité de la parcelle 11 dudit titre entouré de certains côtés d'une clôture et sur d'autres côtés des constructions des voisins au milieu une maison d'une architecture moderne à divers niveaux composée d'un hall, d'un salon avec espace cuisine, d'une cuisine, suite parentale pièce de stockage entouré d'un jardin et de quelques plantes décoratives et arbres fruités et d'un garage, l'état générale de la construction est ancienne (plus que 20 ans) son état reste malgré ça solide et bon, les matériaux électriques, sanitaires et métallique sont du genre économique. Les portes en bois, les fenêtres protégés avec du fer forgé, équipé d'un chauffage central et climatiseurs, les plafonds décorés avec des plaques et des contours en gypse, l'immeuble est non immatriculé construit sur une parcelle presque rectangulaire le sol pavé de céramique de qualité moyenne, relié à tous les réseaux à part le réseau d'assainissement pour un problème du niveau bas du sol.

5) Prix de vente : fixée à deux cent soixante et onze mil six cent vingt dinars (271.620,000 DT) après réduction de 40% sur le prix initial plus les dépenses fixées à 3821,638 DT et les dépenses complémentaires fixées le jour de l'audience.

6) Tribunal de Première instance de Grombalia le 27/03/2023 à partir 9 H du matin.

7) L'immeuble peut être visité chaque jour.

2023R00458VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une sommation tenant lieu d'une saisie immobilière

Maître Fadhlaoui Donia Avocate

128 rue Bechir Sfar Mahdia

Tél : 98409658

Matricule fiscal : PA1076956T

Poursuivant : Kamel Ben Hssin Ben Mabrouk Radhwan, médecin, demeurant à Rue Mongi Slim Ksour Essef Mahdia.

Partie saisie : Afef bent Mouhamed ben Ahmed Farhat, carte d'Identité Nationale n°03920830 délivrée le 10 mars 2020, professeur, demeurant à rue Sfax cité Fatimyin Ksour Essef Mahdia.

Avocate poursuivante : Maître Fadhlaoui Donia, 128 rue bechir Sfar Mahdia M.F PA1076956T

Immeuble à vendre : il est l'objet d'un titre foncier ayant le n°3931 Mahdia nommé El Barka, objet de jugement d'enregistrement daté le 11/11/1997 n°109171/904 composé d'un terrain nu selon le titre foncier et au saisie et il est devenu selon l'expertise faite par monsieur Hamdane Sowa, expert en bâtiment une villa moderne avec clôture composée d'un sous -sol - cave, d'un rez-de-chaussée, RDC et d'un premier étage / 1er étage

Mise à prix : Cinq cents Soixante dix sept mille quatre cent vingt dinars 000 millimes (577.420.000) selon le rapport de l'expert.

Date et lieu de vente : l'audience de vente sera lundi 10 avril 2023 à Neuf heures du matin et suivant à l'audience des salles du tribunal de 1ère instance de Mahdia par maître Fadhlaoui Donia.

NB : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours de 8 h du matin à 17 h.

Pour ceux qui veulent participer à l'enchère, peuvent consulter le cahier des charges déposé au tribunal de 1ère instance de Mahdia ou auprès de bureau de l'avocate poursuivante Fadhloui Donia sise à 128 Rue Bechi Sfar Mahdia.

Sachant que la participation à l'enchère ne peut pas être faite que par un avocat et après consignation de 1/3 de la mise à prix ou par un chèque certifié.

Les étrangers doivent être muni d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023S00246VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie :

1) Mohamed Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N n°04147905.

2) Taoufik Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N n°04167551.

3) Ridha Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N n°0417891

4) Mohamed Ali Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N n°06780299

M'Hamed Ben Salah Mrassi, demeurant au 90 Rue Farhat Hached Moknine, titulaire de la C.I.N n°04128443

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n°46540 Monastir, dénommé «ELHOLM» d'une superficie de 1172 m² sis à Moknine.

Mise à prix : La mise à prix est fixée après le rabais de 40% à la somme de 457 080 DT 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi 22/3/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

Conditions de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9H à 17H.

2023S00251VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques suite à un jugement de licitation

L'avocat chargé de la poursuite :

Maître Najah Achour Ben Latifa 3-5 Rue Elkoubine Moknine

La poursuivante : Itima Ben Sassi Msolli - femme au foyer- demeurant à la cité Messaada Moknine disant domicile au cabinet maître Najah Achour - 3-5 rue Elkoubine Moknine.

Les poursuivis :

1) Mhamed Ben Sassi Msolli - ouvrier - demeurant à la rue Sidi Elkoubine Moknine.

2) Dalila Ben Meitah Amamou - femme au foyer - demeurant à la rue sidi Elkoubine Moknine.

Immeuble objet de la vente :

La totalité du local style traditionnel à usage d'habitation situé à la rue sidi el koubine - Moknine d'une façade sur la voie publique d'une longueur de 8.40 mètres, sa superficie totale est de 125 m² dont 24 m² couverte contenant une petite chambre de 3.45 mètres de longueur et de 2,30 mètres de largeur située au coin sud - EST, couverte par une dalle et badigionée, et à son derrière une toilette de 3.45 mètres de long et 2.30 mètres de large couverte d'une dalle et sans ajustement mural, avec un espace couverte de talle du coté sud où se trouve l'entrée, alors que le reste de la superficie est non couverte et le mur du nord endommagé.

Ce local est limité par :

- Au Sud : Route publique où se trouve l'entrée

- A L'est : Ali Msoli auparavant et Majid Lataoui actuellement

- Au Nord : Terrain appartenant aux héritiers et en état de litige

- A L'ouest : Rachid konzali

Mise à prix : Elle a été fixée à Cinquante Huit Milles Quatre Cents Soixante Trois Dinars (58.463,000 D) selon l'expertise établie en date du 20/9/2022 par l'expert judiciaire Mme Rawand Siid en vertu de l'ordonnance sur requête n°89780 en date du 17/6/2022 émie par le président du tribunal de 1ère instance de Monastir.

Date et lieu de la vente : Il sera procède à la vente aux enchères publiques le Mercredi 05/04/2023 à partir de 9H du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir.

La visite de l'immeuble se fera chaque jour aux heures administratives.

Pour plus de renseignement s'adresser à l'étude Maître Achour Najah avocat poursuivant à son adresse sise au 3-5 Rue El koubine Moknine ou prendre communication du cahier de charges au greffe du tribunal 2ème instance de Monastir.

Remarque : Ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes qui auront consignées le tiers de la mise à prix et sans consignation pour les propriétaires à l'indivise dudit local.

Et ce conformément au dernier alinéa de l'article 425 de cpcc.

2023S00256VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Masmoudi Iheb

Avocat

08, Rue Salem Harzallah Sfax

Partie Poursuivante : Société "SOGEM" représentée par sa personne physique inscrite au registre de commerce sous le numéro B11891997 demeurant dans son domicile élu chez Maître Masmoudi Iheb 08 avenue Salem Harzalla immeuble Ben Salem premier étage Sfax. En sa qualité de saisissant détenteur du jugement de licitation.

Partie saisie : Faiçal Barka Allah demeurant à la route Saltania Km 5 quartier 7 Novembre Sfax.

L'immeuble destiné à vendre : La totalité d'un "garage" sa superficie est de 32 m² situé à la route Saltania Km 5 quartier 7 Novembre Sfax.

Date et lieu de la vente : Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques le lundi 27-3-2023 à 9 H du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax.

Mise à prix : 32.000.000 D

Observations : Toute personne intéressée par l'adjudication doit consigner le 1/3 du prix par l'intermédiaire d'un Avocat.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif.

Pour plus de renseignement consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2023X00292VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un bien immobilier sur saisie immobilière

Cabinet de Maître Dhaker Magroun

Avocat auprès de la cour de cassation

Matricule fiscal : 797021/F

4 bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère - Tunis 1002

Tél : 71890398

Fax : 71891602

Portable : 98267576

Partie poursuivante : Amen Bank SA représentée par son Président Directeur Général dont le siège est à Tunis avenue Mohamed V - RC n°B176041996 Tunis.

Les parties saisie : La société immobilière Abou Sofiene sise au 25 rue el Jazira.

Avocat poursuivant : Maître Dhaker Magroun avocat auprès de la cour de cassation demeurant au 4bis Rue du Mali, 5 étage bureau n°2, le Belvédère Tunis 1002, matricule fiscal 797021/F.

La propriété susmentionnée est représentée dans un immeuble ancien au rez-de-chaussée nu, qui est un entrepôt ou un grand magasin "entrepôt de stockage", qui a été configuré au niveau latéral gauche de son entrée principale donnant sur la rue Fares Al-Khoury n°1. 29, composé de deux étages (un rez-de-chaussée surmonté d'un premier étage Sera utilisé comme siège de la direction de la société immobilière Abu Sufyan. Le bâtiment susmentionné a également une deuxième entrée pour le magasin, tandis que la partie restante de celui-ci est allouée pour un magasin spacieux. Dans la partie qui suit le siège de la direction, il y a une entrée privée qui s'ouvre directement sur l'approche d'Ali bin Ghadhahm, où il a trouvé la façade secondaire de tout le bâtiment susmentionné, comme cela est montré par certains des images photographiques prises à cet effet. Le bâtiment destiné au siège de la direction de l'entreprise est distribué selon la hauteur de ses deux étages comme suit :

(1) Le rez-de-chaussée : il comprend une entrée privée qui donne sur la rue Faris AlKhoury n°29, et il se compose d'un hall ouvert sur plusieurs bureaux, dont le bureau du directeur, qui dispose de toilettes, d'une salle de réunion, et un couloir "couloir" sous la forme d'un coin qui s'ouvre sur un hall spacieux dans celui-ci Une petite cuisine et une toilette pour tout le magasin susmentionné, qui est actuellement vacant et un constructeur sur une surface totale couverte égale à 160 mètres carrés, et il est en mauvais état du fait de ne pas avoir été utilisé comme magasin fermé pendant un certain temps d'une part, et aussi de ne pas l'avoir entrepris et les propriétaires faisant régulièrement l'entretien nécessaire afin de préserver sur sa sécurité et la sécurité du bâtiment dans son ensemble d'autre part.

(2) Premier étage : Celui au-dessus du magasin situé au rez-de-chaussée, sa composition est différente de la composition du premier et il se présente sur une surface couverte totale égale à : 160 m et il est en mauvais état et négligé. Quant à la partie restante de l'ensemble du bâtiment, qui est préparée comme un magasin à ciel ouvert et qui comprend, dans la partie qui suit le siège administratif, deux halles de stockage, et puisque tout le magasin susmentionné avec toutes ses sections, qui est actuellement vacant et vient sur une superficie totale couverte égale à 783 mètres carrés, il est également en mauvais état car il n'est pas utilisé comme magasin. Il a été fermé pendant un certain temps d'une part, et aussi pour son manque d'engagement et son propriétaire fait régulièrement l'entretien nécessaire afin de préserver sa sécurité et celle du bâtiment dans son ensemble d'autre part.

2/ Limites du médicament à retentissement :

La propriété Fallout est représentée dans un bâtiment ancien au rez-de-chaussée nu, qui est un entrepôt ou un grand magasin "Entrepôt de stockage", qui a été configuré au niveau du côté gauche de son entrée principale donnant sur l'approche

2 Fares Al-Khoury n°29 composé de deux étages, avec un rez-de-chaussée au-dessus un premier étage (à utiliser comme siège pour la gestion de la société immobilière Abu Sufyan. Le bâtiment susmentionné a également une deuxième entrée pour le magasin, tandis que la partie restante de celui-ci a été affectée à un magasin spacieux. Il est disponible dans la partie qui suit le siège de l'administration avec une entrée privée qui s'ouvre directement sur le bord de la rue Ali bin Ghadhahem, où la façade secondaire de tous les bâtiments précités est situé, comme indiqué précédemment, et il consistait à l'origine en un terrain plat et rectangulaire, ses limites étant délimitées à l'œil par les murs extérieurs du bâtiment érigés au niveau des façades principales et secondaires de l'ensemble propriété et les deux donnent directement sur le bord des approches Ali bin Ghadhahm et Faris al-Khouri, n°29, et les murs des bâtiments adjacents depuis ses côtés nord et ouest, qui sont illustrés comme suit :

Du côté nord : biens immobiliers appartenant à d'autres.

Du côté sud : une approche de Bengham.

Du côté est : rue Fares Al-Khoury, et du côté ouest : biens immobiliers appartenant à d'autres

Le statut juridique actuel de la propriété du procès

Selon les données contenues dans la copie du certificat de propriété du titre immobilier n°51205 Tunisie délivré par l'administration régionale de la propriété

immobilier en Tunisie le 01 octobre 2021, et celui qui est relié au côté en est un pendant accompagné de celui-ci) qui a été abrégé comme suit : Le bien dit «Paroli» fait l'objet du numéro de dessin immobilier 51205 Tunisie, situé en Tunisie, d'une superficie totale de neuf mètres carrés et quarante-trois centiares (p. 091.43) Ou neuf cent quarante-trois mètres carrés (943 m), et divisé selon la division générale de l'ensemble de la propriété en neuf cent quarante-trois parties (943) parties, et il est dans son état actuel. La propriété appartient à la société immobilière, Abu Sufyan, et elle est hypothéquée au profit de la Banque Aman, selon les lettres de garantie qui s'y réfèrent ci-dessus avec références délimitées

Le dessin immobilier fait l'objet de ce rapport

Ajuster différents espaces

A la suite du processus de relèvement technique des dimensions, des mesures et des calculs que nous avons effectués pour l'ensemble du bâtiment concentré au-dessus de la propriété du procès, les différentes zones couvertes de l'ensemble du bâtiment avec tous ses composants ont été saisies et comptées selon leur état actuel et répartis selon la hauteur.

Ses étages sont les suivants :

1/ La surface totale donnée pour l'ensemble du terrain avec le centre au-dessus du bâtiment : 943 m² La face totale couverte pour l'ensemble du rez-de-chaussée désigné comme siège de l'administration : 160 m², 3 la surface totale couverte pour l'ensemble du premier étage au-dessus du siège de l'administration : 160 m² 4 la surface totale couverte pour l'ensemble de l'entrepôt avec ses différents composants : 783 m².

Estimation de la valeur du bâtiment

Et puisque la qualité du bâtiment érigé au-dessus de celui-ci, y compris les matériaux utilisés dans sa réalisation, compte tenu de l'ancienneté du bâtiment d'origine et de ses dépendances très anciennes en terme d'ancienneté, puisque la date d'achèvement de sa construction remonte au début du siècle dernier, et il est considéré comme une composante du tissu urbain et social de la région "Petite Sicile" adjacente au vieux port de Tunis, compte tenu des travaux d'aménagement actualisé de la partie désignée comme siège pour la gestion de l'entreprise d'une part, et l'état d'entretien et de conservation de l'immeuble, chacun selon son état actuel, d'autre part Gérer l'entreprise en fonction de la hauteur de ses strates, en adoptant la grille tarifaire sur la base du prix au mètre carré, d'un montant de 320 dinars pour tout le rez-de-chaussée, d'une valeur de : 140 dinars pour le premier étage au-dessus, d'un montant de 180 dinars pour la partie restante de l'ensemble de l'immeuble qui est préparé comme un magasin ouvert et le destinataire Secoue-le à côté du siège de l'administration sur les deux halls de l'ancien bâtiment de stockage.

Où la valeur du mètre carré de l'immeuble est de 2.100 000, et sa valeur totale est de 214.540.000 dinars

La valeur du terrain, La valeur du mètre carré du terrain est estimée à 1.470 000 dinars.

Mise à prix : la mise à prix a été estimée à un million neuf cent soixante neuf six cent quatre vint quinze dinars (1.969.695,000 D) majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 28 Mars 2023 (28/3/2023) à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis sis à l'avenue bab bnet Tunis.

La visite des lieux : Tous les jours de la semaine à partir de 9 heures du matin jusqu'à 18 heures

- Pour de plus amples informations, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal 1ère instance de Tunis et prendre connaissance du cahier des charges.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. le gouverneur compétent.

2023400462VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Me FAOUZI FELLAH

Avocat à la cour de cassation

94 Avenue Mohamed 5 Tunis

M F : 00P186162V

Tel : 71 788319 / 52 541 541

Créancier saisissant : Société Tech Sol, SARL, s.s 222 Zone Industrielle Medjez El Bab, Identifiant unique : 0950049E.

Débiteur saisi : Les Héritiers du feu Taher Achour qui sont :

1- Sa veuve Mme Chahrazed Ben Mna.

Ses filles majeures :

2- Mme Nedra Achour née le 31/05/1974.

3- Mme Ikbel Achour née le 18/05/1979.

Demeurantes toutes à la Rue Hillel Ferchichi n° : 9 EL Menzah 9 B Tunis.

Désignation de l'immeuble saisi : Immeuble immatriculé TF n° 107094 Tunis dénommé «Ikbal» couvre cinq ares trente et un ca soit 531 m² sis la Rue Hilel Ferchichi n°9 El Menzah B9 Tunis.

L'immeuble saisi est un terrain rectangulaire sur lequel est bâti une villa à usage d'habitation se composant d'un sous-sol et un RDC et 1er étage.

- Le sous-sol est accessible par le RDC et se compose partiellement d'un garage et une salle avec des étagères et une chambre de bonnes avec WC d'une superficie de cent trente-huit m² couvertes (138m²).

RDC son entrée principale ouvre sur un jardin orienté Est et se compose d'une grande salle de séjour de forme irrégulière à sa gauche une chambre et un dressing et une SDE (douche et WC) et un escalier qui mène au sous-sol et une cuisine qui ouvre sur une véranda et une cage d'escalier qui mène au 1er étage à son coté une porte fenêtre qui ouvre sur le jardin dont surface couverte est de cent quatre-vingt-trois m² (183 m²).

1er étage est accessible par le RDC et se termine par un couloir qui ouvre à sa gauche sur une chambre avec un balcon orientation EST; mène à une SDB et à droite du couloir une 2ème SDB et deux chambres similaires séparées par un balcon ouest et le couloir s'étend à coté et derrière la cage d'escalier et ouvre sur un balcon et dont superficie couverte est de cent cinquante-six m² (156 m²) Tel que décrit par l'expert judiciaire Mr Mohamed Nacer Mejdi.

- La mise à prix est de un million cent trente-trois mille trois cent soixante-seize dinars six cent Millièmes (1.133.376DT600).

L'adjudication se tiendra au tribunal de 1ère instance de Tunis (à Bab Benat Tunis) le Mardi Vingt-huit Mars deux mille vingt-trois (28/03/2023) à neuf heures et suivantes matin.

La visite est libre tous les jours le long de la semaine.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Les étrangers devant obtenir l'autorisation de gouverneur.

2023400476VEPA1

Avis aux créanciers

Début de Procédures de distribution de fonds

Maître Fadhlaoui Raouf avocat à la cour de cassation sis à l'avenue Hédi Chaker au Kef plaidant Slimi Khaled annonce que le juge de distribution de fonds à la cour de 1ère instance du Kef a décidé le 02/02/2023 au sein de l'affaire N° 32 le début de distribuer la somme de 35987d300 déposée à la recette des finances du Kef le 07/09/2022 d'après le reçu N°M040404 par le débiteur saisi la société méditerranéenne de marbre sis à Wed Rmal le Kef.

Tout créditeur doit demander son crédit obligatoirement par son avocat dans un délai d'un mois à partir de la date de cette annonce. Où son droit sera prescrit.

2023T00219VEPA2

Société MARSALA ENGINERING

SUARL au capital de 3.000 DT

Siège social : Rue 18 Janvier Beni Hassen

Identifiant Unique : 1699488 Z

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/09/2022, enregistré à la recette des finances Beni Hassen le 21/09/2022 sous n°22800642, quittance n°M010826 ; il a été décidé la liquidation de la société, ainsi que la nomination de Monsieur Hamza Tka, titulaire de la CIN N°06881519 en tant que liquidateur. Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais légaux au domicile, du liquidateur sis à Rue 18 janvier Beni Hassen.

Une copie du présent procès-verbal a été déposée au registre national des entreprises Monastir le 11/10/2022 Sous le numéro 202297857.

2023S00252VEPA2

Société DIAMANT SOFT

SUARL au capital de 15.000 DT

Siège social : Rue IBN JAZZAR SKANES MONASTIR

Identifiant Unique : 1475318 P

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29/12/2022, enregistré à la recette des finances Monastir le 30/12/2022 sous N° 2508284, quittance n°M073449 ; il a été décidé la liquidation de la société ainsi que la nomination de Monsieur Hamza Tka, titulaire de la CIN N°06881519 en tant que liquidateur. Les Créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais légaux au domicile du liquidateur sis à Rue Ibn Jazzar Skanes Monastir.

Une copie du présent procès-verbal a été déposée au registre national des entreprises Monastir le 20/01/2023 Sous le numéro 202322987.

2023S00254VEPA2

Liquidation d'une succession

Feu Habib Ben Hassine Ben Slimane et Hassna Bent Salah Ben Slimane

Suivant ordonnance sur requête n°68139 du 5 janvier 2023 émanant du tribunal de première instance de Grombalia, Monsieur Mohamed Haouidhek est nommé liquidateur de la succession Feu Habib Ben Hassine Ben Slimane et Hassna Bent Salah Ben Slimane et ce pour procéder à l'inventaire des biens de la succession, à leur gestion et à leur partage entre les héritiers proportionnellement à l'émolument de chacun d'eux et la désignation du Juge chargé des opérations de liquidation et de mandats judiciaires comme juge contrôleur des opérations de liquidation.

Le liquidateur de la succession de Feu Habib Ben Hassine Ben Slimane et Hassna Bent Salah Ben Slimane informe le public que :

Tout créancier éventuel doit présenter une liste de ses créanciers avec les documents justificatifs au liquidateur à son bureau sis à Centre Dorra Bloc C étage 2 bureau n°6 Manar 3. Téléphone : 71 887788, Fax 71 887 313 et ce dans un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne, sinon il perdra tous ses droits de réclamation de ses créances.

Tout locataire d'un bien propriété de Feu Habib Ben Hassine Ben Slimane et Hassna Bent Salah Ben Slimane devra s'acquitter du loyer directement chez le liquidateur à partir de la date de publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sinon il lui sera demandé de payer à nouveau ou de lui demander de quitter les lieux s'il n'a pas payé.

2023400466VEPA2

Liquidation de succession

En vertu de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de première instance de Tunis en date du 23/02/2023, il a été décidé la liquidation de la succession du défunt Mohamed Sadek Mzabi titulaire de la carte d'identité nationale n°00137882 et la nomination de Mr Mokded Zoghlami en tant que liquidateur de la dite succession et ce en vue de la recenser, l'administrer et la liquider. Tout les intéressés peuvent contacter le liquidateur précédemment nommé au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis (tél : 71.889.549 fax : 71889.621) et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2023400470VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE GAT PROMOTION IMMOBILIERE

SA au capital de 19.000.000 DT

N° Affiliation CNSS : 62196093

I.U : 1325482S

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Promotion Immobilière, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 mars 2023 à 11h00 au bureau de la société sise au 25 Avenue Jean Jaurès, 11ème étage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- Lecture des rapports: général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

- Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices 2023,2024 et 2025.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à ladite Assemblée sur présentation de leur identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2023T00220SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE GAT IMMOBILIER

Au capital de 1.851.520 DT

N° Affiliation CNSS : 334-43

Siège social : 15 Bis Rue Ghandi-Tunis

I.U : 0000536/E/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Immobilier, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 29 mars 2023 à 10h00 au bureau de la société sise au 25 Avenue Jean Jaurès, 11ème étage Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports : général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2022 ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2022;

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2022 ;

Messieurs les actionnaires peuvent assister à ladite Assemblée sur présentation de leur identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2023T00221SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société de placement et de développement industriel et touristique

«S.P.D.I.T. - SICAF»

Société anonyme au capital souscrit et libéré de 28.000.000 Dinars

GROUPE « S.F.B.T. »

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0030241H

CNSS : 208798-54

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » ; sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour le jeudi 6 Avril 2023 à 11 heures au siège social de la société, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi, N° 5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2022.

2) Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers de cet exercice.

3) Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5) Affectation des résultats.

6) Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

7) Rémunération des membres du Comité d'Audit Interne.

8) Quitus pour l'exercice aux Administrateurs.

9) Renouvellement de mandat d'un Administrateur.

10) Renouvellement de l'autorisation accordée au Conseil d'Administration pour le rachat de ses propres actions.

11) Nomination des Commissaires aux comptes.

12) Ratification de la désignation du Représentant des actionnaires minoritaires.

13) Ratification de la cooptation de deux Administrateurs indépendants.

14) Pouvoirs à donner.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur, au siège social de la société, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi, N° 5, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis.

2023R00463SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 Mars 2023

SOCIETE TUNISIENNE DE BOISSONS GAZEUSES

Groupe S.F.B.T.

S.A au capital de 26.000.010 dinars

Siège social : Avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Riadh

Identifiant unique : 0003007W

Matricule Fiscal : 0003007W/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Boissons Gazeuses sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le jeudi 30 mars 2023 à 11h au siège social de la société sis à l'avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Riadh, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2) Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes afférent aux états financiers du même exercice;

3) Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

4) Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5) Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

6) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022;

7) Renouvellement du mandat d'Administrateurs;

8) Fixation du montant des rémunérations des Administrateurs;

9) Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2022, du rapport du Conseil d'Administration et du projet des résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social de la société, à l'avenue Taieb M'hiri 2014 Mégrine Riadh, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2023R00478SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE COMMERCIALE DE FOURNITURE ET D'ALIMENTATION EN GROS. SA

«COFA GROS»

RNE : N°0907600J

Société anonyme

Au capital de 1 400 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port El Kantaoui - Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société COFAGROS. SA sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au siège social, le vendredi 31 mars 2023 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société de l'exercice 2021.

2- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3- Approbation s'il y' a lieu du bilan et des états financiers de l'exercice 2021.

4- Affectation des Résultats de l'exercice 2021.

5- Quitus aux administrateurs de l'exercice 2021.

6- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

7- Pouvoirs pour formalités.

2023S00242SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Institut Supérieur Privé des Sciences Juridiques et Management

Sté Anonyme

Au capital de 2.000.000 Dinars

Siège social : Avenue 5 Août Rue Said Aboubaker Sfax

Identifiant Unique : 1228514P

MF : 1228514P

Messieurs les actionnaires et le commissaire aux comptes de L'institut Supérieur Privé Des Sciences Juridiques et Management société anonyme au capital de 2.000.000 dinars, ayant son siège social à l'avenue 5 Août, rue Said Aboubaker, immeuble Kamoun Sfax, enregistrée au registre national des entreprises sous le n°1228514P sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 27 mars 2023 à 10H du matin au siège social de la société à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la réduction du capital de la société.

2. lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif la réduction du capital de la société.

3. Approbation de la réduction du capital de la société de 2.000.000 dinars à 500.000 dinars.

4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital de la société.

5. Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital de la société.

6. Approbation de l'augmentation du capital de la société de 500.000 dinars à 2.250.000 dinars.

7. Pouvoirs au conseil pour définir les modalités de l'augmentation du capital et modifications des statuts.

8. Pouvoirs pour formalités.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2023X00284SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la société

Du mercredi 22 mars 2023

Société Golf de Tunisie

Société anonyme

Au capital de 12.015.000 Dinars

Siège social : GP1 Barraket Sahel 8056

Identifiant Unique : 0014437A

Messieurs les Actionnaires de la Société Golf de Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 22 Mars 2023 à 11H au siège social de la société, et ce, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

2/ Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

3/ Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

4/ Pouvoirs au conseil d'administration sur l'augmentation du capital;

5/ Modification de la forme de gouvernance de la société;

6/ Mise à jour des statuts.

Les Actionnaires peuvent assister personnellement aux travaux de l'assemblée ou se faire représenter par tout autre Actionnaire, moyennant un pouvoir.

2023400460SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COTIF SICAR

Société anonyme

Au capital de 24 855 320 DT

Siège social : 12, Av Habib Thameur -1069 Tunis

MF : Code TVA : 0578592T/A/M/000

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la COTIF SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 24 Mars 2023 à 10h à l'immeuble CARTE, lot BC4, centre urbain nord 1082 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022 et approbation.

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4. Ratification des conventions réglementées.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7. Affectation des résultats 2022.

2023400467SANB3

HUILERIE ZAAFRANA

Société Anonyme

Au capital de 500.000 Dinars

D32, Impasse Tolède - 2092 - El Manar 1 - Tunis

Identifiant Unique RNE : 896688Y

Les actionnaires de la société Huilerie Zaafrana sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17 mars 2023 à onze heures au : 6, rue Belhassine Jrad - 2080 - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen de la mission du commissaire aux comptes.

2023400475SANB3

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ZITOUNA 1

Société anonyme

Au capital de 9.250.000 Dinars

Siège social : Rue Abdallah Ibn Zoubeir La Goulette Tunis

M.F/R.N.E : 539184N

Les actionnaires de la société de Développement Agricole ZITOUNA 1, sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Mars 2023 à 10 heures du matin au local de l'administration de Sminja - Zaghouan et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) lecture et approbation du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

2) lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ;

3) Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2022 ;

4) Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

5) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

6) Délégation pour l'accomplissement des formalités légales.

2023400477SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire

Société SIMEF ELECTRIC - SARL

17 Rue De La Teinturerie

Z.I. Sidi Rezig - 2033 Mégrine

T.V.A. :873605D/A/M/000

CNSS : 163149-92

Messieurs les associés de la Société SIMEF Electric, SARL, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des associés qui aura lieu le Jeudi 23 Mars 2023 à dix heures au siège social de notre société, 17, rue de la Teinturerie, Z.I. Sidi Rezig 2033 Mégrine, et ce afin d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Rapport d'activité de l'exercice 2022.

2. Examen du bilan et des comptes de l'exercice 2022.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

4. Affectation des résultats.

5. Quitus au Gérant pour l'exercice 2022.

6. Renouvellement du mandat du gérant.

7. Fixation de la rémunération du gérant.

8. Approbation des conventions réglementées.

9. Questions diverses.

2023R00461SRLB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que monsieur Mohamed Glai dont le siège social est situé dans la zone industrielle de Teboursouk gouvernorat de Béja a présenté une demande au siège de gouvernorat de Béja sous le n°10854 en date du 19 septembre 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de stockage des bouteilles de GPL à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexes à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et de la municipalité de Teboursouk.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par monsieur le gouverneur de Béja ou le président de la délégation de la municipalité de Teboursouk dans un délai d'un mois à compter de la date Publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Kchaou Ali annonce que le titre de sa mère Kchaou Fatouma de la moitié d'une parcelle plantée de 48 pieds d'olive située Allain et Ataya km 12 Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situé au 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X00269DIVD2

Avis

Moncef Ben Taieb Rakik Annonce qu'il possède un Terrain de 20 pieds d'oliviers sis à la route Atia km30 Sfax limité au sud par Agerba et à l'est par oued il a égaré son titre de propriété depuis longtemps et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau de notaire Sami Sellami immeuble essafir n°14 Sfax MF 147436 k dans un délai de 70 jours à partir de la parution de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X00270DIVD2

Avis

Younes Fendri déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un Terrain à 957 m² situé à Sfax route Afrane K 10 provenant par acte de Donation du 30/3/2010 enregistré le 3/4/2010 n°M012255 par les deux notaires Sabeur Mrabet et Khaled Ben Hmida.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, celui qui a une proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24234308.

2023X00271DIVD2

Avis

Salah Drira déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un Terrain à 4460 m² situé à Sfax route Habena K 9 provenant par acte Madhmoun du 21/12/2000 par les deux notaires Mahmoud Mziou et Lotfi Mziou il veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition la donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24234308.

2023X00272DIVD2

Avis

Messieurs Moncef, Amin, Jamel et Abellatif fils TAYIB Ben Eljileni Ghorbel avisent être propriétaires d'une parcelle de terre nord d'une superficie de 1186.80 m² sise entre route Lafrane et Gremda km3 Sfax et que leurs titre de propriété étant perdu ils veulent en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte doit intervenir auprès du notaire KAROUI WASSIM domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X00273DIVD2

Avis

Rakia bent Hammouda Kabou déclare qu'elle est propriétaire d'un terrain de superficie de 7650 m², sis rue Bechka Sfax.

Elle a égaré le titre de propriété et elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'original des registres des notaires Hammouda Kabou, et Ridha Koubaa

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem 21 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cet avis.

Passant ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X00274DIVD2

Avis

Mohamed Riadh ben Mohamed Messfar Annonce qu'il est propriétaire d'un terrain de 576 m² dans laquelle est édifié une maison et un garage sis à la route Gabès km7 Sfax.

Il a égaré son titre de propriété et il désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale des registres des notaires Mourad Hajjem et Mohamed Trabelsi.

Toutes contestations devront s'adresser chez le notaire Mourad Hajjem rue des notaires n°21 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de 30 jours de cet avis. Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée

2023X00275DIVD2

Avis

Mr Drira Najah annonce qu'il a perdu l'acte de propriété d'un terrain d'une superficie de 6090 m² qui est situé à la route Kadhalet Km 15 Sfax, et il est effectué par l'acte de donation daté le 20/02/2001 et enregistré le 23/3/2001 n° M021432 à l'attestation de deux notaires Ridha Koubaa et Ahmed Maaloul. Et il désire se faire délivrer une autre copie originale de tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire Maître Abdessalem Medhioub à la rue des notaires n°100 Médina Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

2023X00280DIVD2

Déclaration de perte

Madame Sabria Bent Ahmed Ben Ahmed al Fendri titulaire de la carte d'identité nationale n°01155267 déclare qu'elle a perdu l'original du titre de sa propriété d'un terrain de surface 592 mètres carrés situé à la route de Kaied Mohamed km 2.5 Sfax et consiste en un contrat de partage fait par le notaire à Sfax Tawfik Ben Ayed Et Abd Alaziz Bou Attour daté du 27 Septembre 2003 enregistré à Sfax le 11 Novembre 2003 quittance n°M086192. En cela elle veut obtenir une autre copie originale du titre perdu qui tiendra lieu de copie originale.

Toute opposition doit être adressée au bureau de notaire Riadh Abid sis à Kasses N° 5 Entre Route Taniour et Kaied Mohamed Sfax et ce dans un délai de trente jours de la date de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X00281DIVD2

Avis

Madame Najet selon son titre de propriétaire et Nejet Bent Ali Abouda selon sa carte d'identité avise être propriétaire d'un quart d'une parcelle de terre nord d'une superficie de 1186.80 m² sise entre la route Lafrane et Gremda km3 Sfax et que son titre de propriété étant perdu elle veut extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte doit intervenir auprès du notaire KAROUI WASSIM domicilié à la rue des notaires à SFAX dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent.

Toue opposition hors délai sera rejetée.

2023X00282DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Noura Kahoueji titulaire de la carte d'identité nationale n°04684048 a perdu un titre de propriété objet du titre foncier n°149124 Tunis, situé à El Ouardia 7, et elle s'est fait délivrer une attestation de perte du poste de la Sécurité Nationale de "Jardins de Carthage" sous le n°62 en date du 27 janvier 2023.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 28/2/2023.

2023400461DIVD2